

Département des STAPS

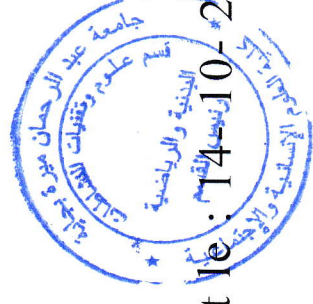
Avis aux Etudiants Master 2 (APS & Ent. Sportif)

Urgent

Il est demandé aux étudiants Master 2 (APS & Ent. Sportif) ayant fait le stage pratique, de prendre attache avec le **Service des stages** sis à la Faculté des S.H.S munis de:

1. Chèque barré
2. Photocopie de carnet de stage.

N.B. : Et dans les meilleurs délais.



Fait le : 14/10/2020